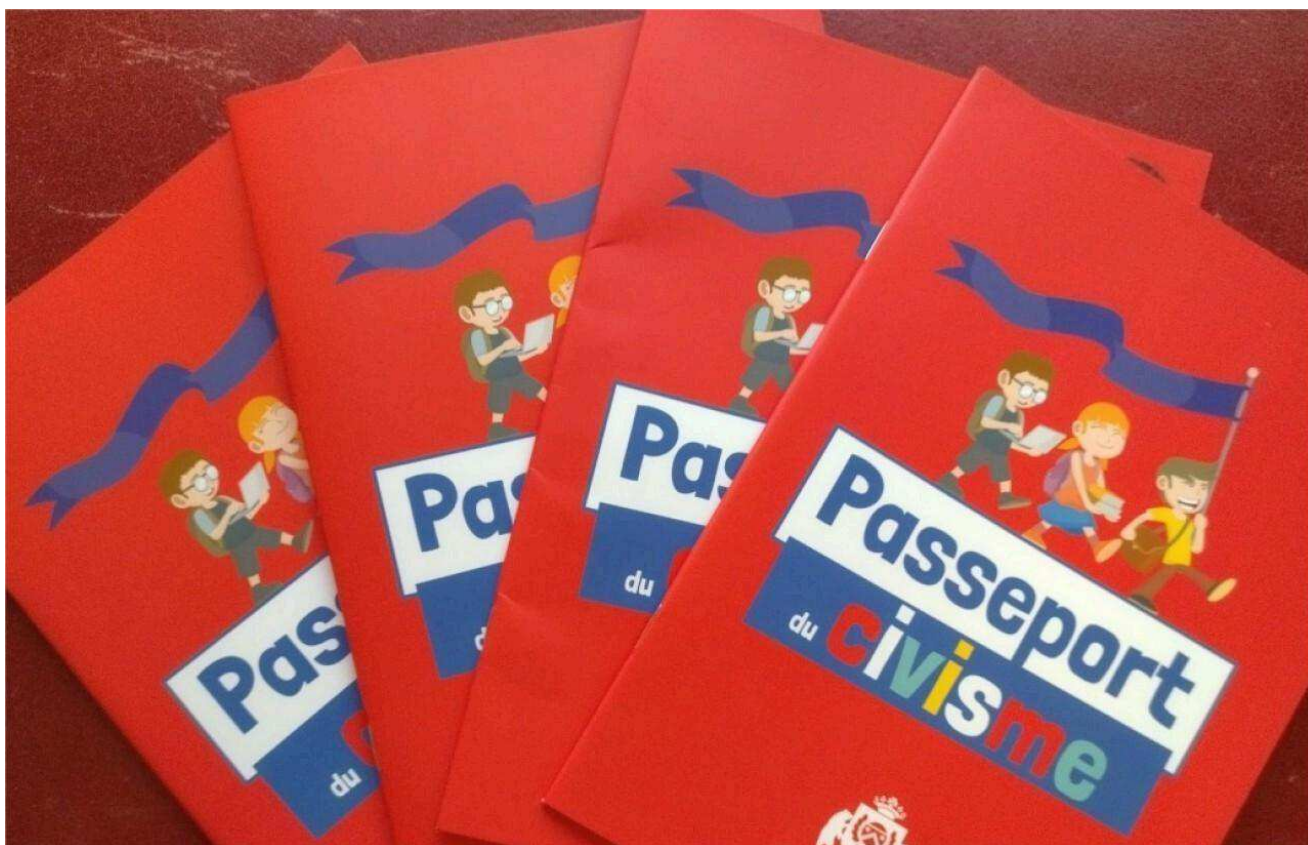


Cette commune de l'Eure lance le Passeport du civisme pour les élèves de CM2

La municipalité de Vernon, dans l'Eure, a décidé de participer au dispositif Le Passeport du civisme. Objectif : promouvoir les valeurs du civisme auprès des plus jeunes.



Le Passeport du civisme est proposé à toutes les écoles publiques et privées de la commune de Vernon pour l'année scolaire 2024-2025.

Une nouveauté pour les élèves de CM 2 de Vernon, dans l'Eure. La municipalité vient de lancer un nouveau dispositif. Son nom : le Passeport du civisme.

Objectif affiché sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale : encourager les enfants à réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives (initiation aux gestes de premiers secours, participation aux commémorations ou opérations coups de propre, actions intergénérationnelles...).

Valeurs du civisme

"Tout au long de leurs parcours, les jeunes sont accompagnés par des ambassadeurs du civisme, force vive locale, qui valident chaque action", annonce la municipalité.

Un dispositif déjà adopté par de nombreuses communes à l'image de Poissy (Yvelines), Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) ou Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

"Ce dispositif répond à l'intérêt de développer des actions concrètes pour promouvoir les valeurs du civisme auprès des plus jeunes."

Dominique Morin, adjointe au maire en charge de l'Éducation

"Il permet d'accompagner les enfants et les jeunes dans une démarche civique et citoyenne, de développer la notion d'engagement, les inciter à s'investir dans les actions proposées par la collectivité", ajoute l'élue.

À noter que ce passeport est proposé à toutes les écoles publiques et privées de la commune pour l'année scolaire 2024-2025.

L'association en question

Lors du conseil municipal du 11 octobre et de l'adoption du dispositif, la conseillère municipale d'opposition du Groupe Vernon Écologiste et Citoyenne, Alice Ormières, s'est tout de même interrogée sur l'exemplarité de l'association qui porte le dispositif qui possède notamment "un exilé fiscal notoire". "Nous n'étions pas au courant mais la priorité à travers ce dispositif, c'est que nous sommes là, à notre échelle, pour transmettre des valeurs", a répondu le maire François Ouzilleau.

Le passeport se présente sous la forme d'un guide ludique et pédagogique et s'articule autour de plusieurs axes, dont six sont obligatoires : devoir de mémoire, solidarité-lien, l'intergénérationnel, histoire-patrimoine, protection des citoyens-préservation de l'environnement, respect des forces de sécurité.

Pour mettre en place ce dispositif, la commune de Vernon doit adhérer à l'Association du Passeport du civisme pour un montant de 900 euros.